



**HAL**  
open science

## La mobilité des druides et la diffusion de gestes funéraires

Greta Anthoons

► **To cite this version:**

Greta Anthoons. La mobilité des druides et la diffusion de gestes funéraires. Anne Colin; Florence Verdin. L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des personnes, migrations des idées, circulations des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du 35e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bordeaux, 2-5 juin 2011), Supplément Aquitania (30), Fédération Aquitania, pp.417-428, 2013, 978-2-910763-34-3. hal-03972626

**HAL Id: hal-03972626**

**<https://hal.science/hal-03972626>**

Submitted on 9 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## La mobilité des druides et la diffusion de gestes funéraires

---

Greta Anthoons

*Direct continental influence on the Arras Culture amounts to two aspects of the burial rite, cart-burials and square barrows. Their arrival points to at least one immigrant who had a powerful effect on the religious life of a tightly defined community – perhaps a tribe. The new influence may have affected only a small element in Yorkshire, and there is some suggestion that the early converts were relatively rich. Perhaps the immigrant was a well-connected evangelist<sup>1</sup>.*

La cause directe de cet article est l'adoption dans le Yorkshire de l'Est, vers 300 a.C. ou quelque temps après, de nouveaux gestes funéraires à la suite d'échanges culturels avec le continent. Comme on le verra, ces échanges ont principalement eu lieu dans le domaine rituel, et beaucoup moins dans d'autres aspects de la vie quotidienne. La suggestion de Stead (mentionnée ci-dessus) selon laquelle les nouveaux rites auraient été amenés dans la région par un évêque avec de bonnes relations mérite donc une enquête plus approfondie.

Le concept d'un évêque dans le sens d'un missionnaire envoyé à l'étranger en vue de diffuser son système de croyances et de convertir un maximum d'âmes, est difficilement concevable pour l'âge du Fer en Europe. Toutefois, les sources historiques décrivent une catégorie d'hommes, tenus en haute estime, qui sont concernés par les questions de rite et dont il est connu qu'ils voyageaient au moins de temps à autre : les druides. Ceci soulève la question de savoir dans quelle mesure les druides et d'autres leaders spirituels, religieux et/ou intellectuels ont pu jouer un rôle quant aux changements dans les gestes funéraires reflétés par les données archéologiques. Plus précisément : l'introduction de nouvelles pratiques funéraires dans l'Est du Yorkshire au III<sup>e</sup> s. a.C., peut-elle être associée avec les druides mentionnés quelques siècles plus tard par César et d'autres sources historiques ?

---

1- Stead 1991, 184. Traduction : L'influence continentale directe sur la Culture d'Arras se compose de deux aspects du rite funéraire, les tombes à char et les tertres carrés. Leur arrivée démontre au moins un immigrant qui avait un effet puissant sur la vie religieuse d'une communauté bien définie, peut-être une tribu. La nouvelle influence peut avoir affecté seulement un petit élément dans le Yorkshire, et il y a quelque présomption pour que les premiers convertis aient été relativement riches. Peut-être l'immigrant était-il un évêque ayant des bonnes relations.

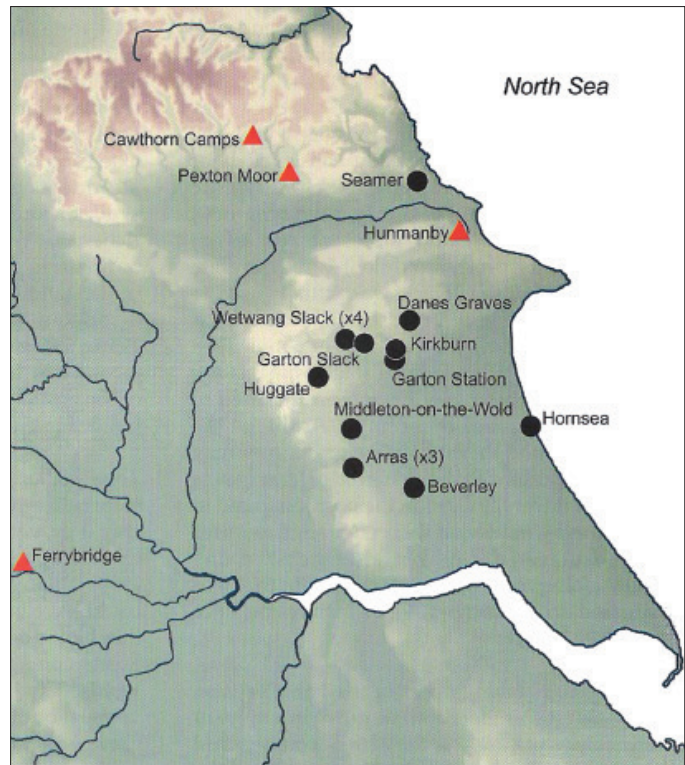


Fig. 1. Tombes à char complet (triangle) et démonté (cercle) trouvées dans le Yorkshire (Brown *et al.* 2007, 158, fig. 107).

### TOMBES À CHAR ET TERTRES CARRÉS DANS LE YORKSHIRE DE L'EST

La Culture d'Arras s'étend principalement dans le Yorkshire de l'Est et couvre au moins les trois derniers siècles avant notre ère. Elle se distingue par ses tombes à inhumation (dont certaines à char) et par ses tertres carrés. Le lieu-dit Arras provient du nom d'un village médiéval abandonné, situé près de Market Weighton, où les premières tombes à char ont été découvertes. Il n'existe aucun lien avec la ville d'Arras en France, l'étymologie évoluant de Erg vers Hergus, Erghus et puis Arras au XVI<sup>e</sup> s.<sup>2</sup>

Une vingtaine de tombes à char a été mise au jour, principalement dans le comté de *East Yorkshire*. Dans la plupart des cas, le char avait été démonté. Seuls les chars découverts dans la périphérie de la zone étaient ensevelis en état complet (fig. 1).

L'étendue des nécropoles peut fortement varier de quelques tombes à plusieurs centaines. Une des plus connues est celle de Wetwang Slack, fouillée dans les années 1970. Les enclos/tertres y sont particulièrement serrés (plus de 400 tombes) (fig. 2). Chaque enclos contient une tombe centrale et plusieurs tombes adventives, creusées dans le tertre ou dans le fossé de l'enclos<sup>3</sup>. La nécropole de Rudston / Burton Fleming est beaucoup plus spacieuse, quoique des enclos jointifs s'y rencontrent également. Les tombes sont apparemment groupées

2- Stead 1979, 7.

3- Dent 1984, 21-24.

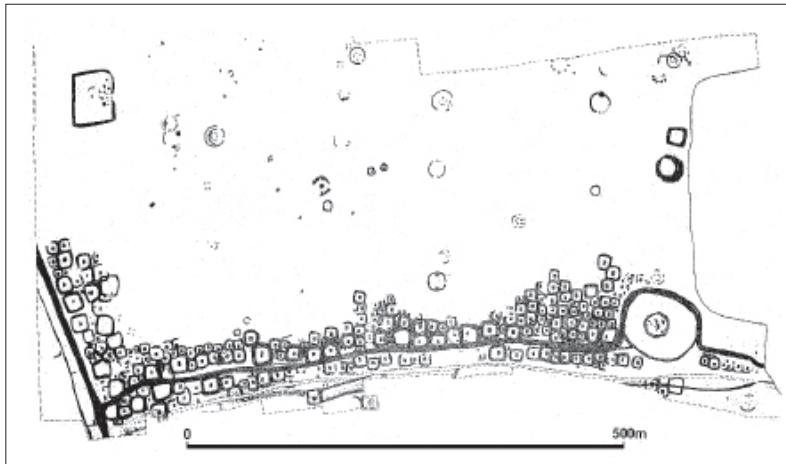


Fig. 2. Nécropole de Wetwang Slack (Dent 1995, fig. 45).

par famille, les individus partageant souvent les mêmes anomalies osseuses<sup>4</sup>. Les nécropoles plus petites, comme Kirkburn et Garton Station, comportent une plus grande concentration de tombes riches<sup>5</sup>.

Grâce aux enclos/tertres, plusieurs nécropoles ont pu être repérées par photographie aérienne<sup>6</sup>. Des enclos fossoyés, dont les côtés mesuraient en général entre 3 et 10 m, entouraient des tertres peu élevés de forme carrée, tels des pyramides tronquées. Un faible nombre a été conservé, comme par exemple à Wykeham Forest<sup>7</sup>.

Après les inhumations et crémations sous terre de l'âge du Bronze ancien, il subsiste une longue période durant laquelle ont été pratiqués des rites funéraires ne laissant aucune trace archéologique, la forme de disposition des morts étant vraisemblablement l'excarnation. L'apparition vers 300 a.C. d'un nouveau rite funéraire montrant des liens apparents avec le continent nécessite une explication. La continuité dans la culture matérielle locale exclut la possibilité d'une migration à grande échelle (voir par exemple les maisons rondes et la poterie britannique). Même la thèse d'un petit groupe d'immigrants élitaires venu de la Gaule est difficile à soutenir. Tout d'abord, l'ensemble des rites funéraires inclut d'importants gestes d'origine locale, dont le plus apparent est la façon de déposer le corps dans la tombe. Les corps reposent en position fœtale, variant de fléchie à fortement contractée. Cette position, abandonnée depuis longtemps en Gaule à ce moment, intègre parfaitement la Culture d'Arras dans la tradition britannique de l'âge du Bronze. L'orientation dominante est nord-sud en décubitus latéral gauche (donc regardant vers l'est). Ensuite, il est impossible d'identifier la région d'origine de ces immigrants présumés. La région du Yorkshire de l'Est montre

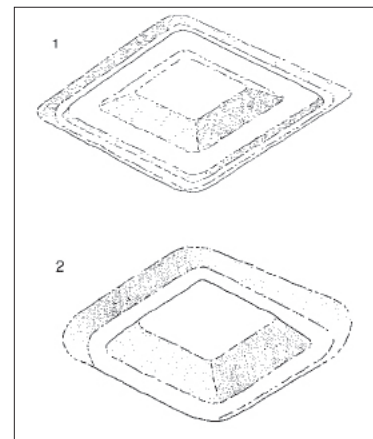


Fig. 3. Reconstruction isométrique des tertres de Cowlam sur la base des proportions identifiées pour les tertres de Wykeham Forest (Mytum 1995, fig. 3.4).

4- Stead 1991, 6-20.

5- Stead 1991, 17, 21-28.

6- Voir par exemple Stoertz 1997, 34-40.

7- Mytum 1995, 31.

plusieurs similitudes avec la région de Paris ; même le (futur) nom de la population des deux régions, les Parisi(i), plaide en faveur d'une origine parisienne de la Culture d'Arras, ou d'une origine partagée des deux peuples. Cependant, l'absence d'enclos fossoyés dans le Parisis constitue une différence fondamentale. Des enclos carrés jointifs (caractéristiques pour le Yorkshire) sont par contre très connus dans la région Aisne-Marne, où les tombes à char ont quasiment disparu à ce moment-là. Ajoutons la position du corps, qui reste un élément strictement local. Il n'existe donc pas de parallèle exact de la Culture d'Arras en Gaule du Nord. Cette culture ressemble plutôt à un kaléidoscope d'éléments de provenances diverses. Cette configuration n'est pas compatible avec la théorie d'un petit groupe d'immigrants élitaires venant du continent ; aucune région n'entre en ligne de compte comme possible pays d'origine<sup>8</sup>.

D'autres modèles théoriques pourraient surmonter les problèmes rencontrés dans le modèle de migration. L'existence de réseaux sociaux, dans ce cas-ci de réseaux d'élites, pourrait expliquer le phénomène "sélectionnez et choisissez" décrit ci-dessus. Dans ses contacts avec différentes régions de Gaule et au-delà, la population du Yorkshire de l'Est a créé un nouveau rite funéraire, composé d'éléments de multiples origines. Plusieurs mécanismes ont pu jouer un rôle dans l'établissement et le maintien de ces contacts à longue distance, comme les mariages stratégiques, le clientélisme, les échanges d'otages, et la pratique du *fosterage*<sup>9</sup>. Pour finir, la classe instruite des druides (ou leurs précurseurs), entretenait certainement son propre réseau.

#### LES TOMBES À CHAR DU III<sup>e</sup> S. A.C.

L'apparition de tombes à char dans le Yorkshire de l'Est s'inscrit dans un mouvement plus large qui se manifeste vers la fin du IV<sup>e</sup> s. a.C. et se répand au III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>10</sup>. Pour illustrer le phénomène, il est nécessaire de remonter dans le temps. La plus grande concentration et les spécimens les plus célèbres de tombes à char à deux roues datent des dernières décennies du V<sup>e</sup> et des premières décennies du IV<sup>e</sup> s. a.C. ; ces tombes sont trouvées dans les régions Aisne-Marne et Rhin-Moyen-Moselle et, pendant une période plus courte, en Ardenne belge. Après cette époque, les tombes à char deviennent beaucoup plus rares : le nombre de tombes à char connu pour la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. a.C. est très restreint. Cependant, juste au moment où le concept de tombe à char semble voué à disparaître une fois pour toutes, il est repris dans une zone géographique beaucoup plus vaste (mais discontinue) : au III<sup>e</sup> s. a.C. des tombes à char surgissent dans la Plaine de France et près de la rivière de la Haine en Belgique, alors qu'elles réapparaissent également dans l'Aisne et dans les Ardennes françaises et belge. Bien que le nombre total de tombes à char de cette période ne soit pas comparable à celui de la période antérieure<sup>11</sup>, une proportion importante des tombes à char repérées ces dernières années est datable du III<sup>e</sup> s. a.C., comme les deux tombes à char trouvées à Attichy en 2009<sup>12</sup>. Avec la découverte de la tombe à char d'Orval (Manche) en 2006, l'aire de répartition a même été prolongée jusqu'à la Normandie<sup>13</sup>. Ces tombes à char sont de nature similaire à celles de la première période, et le rite funéraire reste l'inhumation. Leur dispersion sur une zone discontinue correspond bien au principe de réseaux sociaux à longue distance.

Les tombes à char du Yorkshire de l'Est appartiennent à la même génération, ce que montre plus particulièrement l'examen des véhicules : la forme des bandages de roues et l'absence de clous de fixation sont typiques des étapes ultérieures de l'évolution<sup>14</sup>. De plus, le système de joug à cinq anneaux passe-guide – toujours considéré comme l'une des différences fondamentales entre les chars du Yorkshire de l'Est et ceux du continent,

8- Anthoons 2007, 142-149.

9- Anthoons 2010, 139 ; Anthoons 2011, 240-269 ; Karl 2005, 263.

10- Anthoons 2010, 134-135.

11- Pour la Gaule du Nord en total une quinzaine de tombes à char du III<sup>e</sup> et début du II<sup>e</sup> s. a.C. a été repérée, par rapport à plus de 200 pour la période 550-450 a.C.

12- Inrap 2009, communiqué de presse du 3 juillet.

13- Lepaumier *et al.* 2007, 14-15.

14- Anthoons 2007, 145-146 ; Anthoons 2011, 59, 122, 209-210 ; Verger 1994, 504-509.

où quatre anneaux passe-guide sont la règle dans la région Aisne-Marne – a été attesté à quelques reprises à Paris, comme au Plessis-Gassot<sup>15</sup> et à Roissy<sup>16</sup>. Les véhicules démontés, typiques pour les *Wolds* (région dans le centre de l'aire de distribution des tombes à char dans le Yorkshire de l'Est), trouvent leur parallèle dans une des tombes à char de Bouqueval<sup>17</sup>.

Bien que les tombes à char du III<sup>e</sup> s. a.C. soient réparties sur une zone bien plus large qu'on ne le pensait, leur apparition dans le Yorkshire de l'Est exige toujours une explication. Comme discuté ci-dessus, les données archéologiques actuellement disponibles suggèrent que les nouveaux gestes funéraires adoptés dans le Yorkshire de l'Est à ce moment-là y sont arrivés par le biais de réseaux sociaux à longue distance, qui permettent aux idées et aux systèmes de croyances de se propager rapidement sur de grandes surfaces. Le III<sup>e</sup> s. a.C. est marqué par un esprit d'innovation et de standardisation, en particulier dans le domaine de l'armement<sup>18</sup>, et d'un climat général d'internationalisation : en Ardenne belge, par exemple, les contacts ne sont plus comme avant limités aux régions Aisne-Marne et Rhin-Moyen-Moselle, mais s'étendent jusqu'en Europe centrale et peut-être au-delà<sup>19</sup>. Il est difficile d'établir dans quelle mesure le Yorkshire de l'Est a participé à ce développement. Il est à noter qu'en ce qui concerne les armes et les combats, il existe de claires différences avec le continent : plusieurs éléments indiquent que dans le Yorkshire et dans le nord de la Grande-Bretagne en général, les épées furent portées sur le dos, plutôt que sur le côté avec la poignée d'épée à la ceinture, comme c'est le cas sur le continent et dans le sud de la Grande-Bretagne<sup>20</sup>. Ceci suggère que le point de contact du Yorkshire de l'Est avec les réseaux gaulois est davantage susceptible de se trouver au niveau religieux et spirituel, plutôt que dans les rangs d'une élite guerrière. Par conséquent, il est utile de se pencher sur la possible implication des druides dans la diffusion de gestes funéraires.

## LES DRUIDES

Bien que cet article fasse systématiquement référence aux "druides", il est bien entendu que, dans ce contexte-ci, le terme peut englober d'autres chefs spirituels, religieux et intellectuels. En outre, l'intention n'est pas ici d'analyser et de décrire tous les aspects de la vie professionnelle druidique, ni d'acquiescer un aperçu de la hiérarchie ou du cloisonnement des tâches des classes sacerdotales et savantes. Le but est plutôt de déterminer si les druides et associés ont eu les moyens et l'occasion, et peut-être même un motif, de déclencher la résurgence d'un ancien rite funéraire et sa diffusion à travers une grande partie de la Gaule du Nord et même en Grande-Bretagne.

### Les sources antiques

Les premiers auteurs parlant de druides sont Diodore de Sicile, César et Strabon ; tous les trois vivaient au I<sup>er</sup> s. a.C., mais ils se sont fondés sur un historien antérieur, Posidonios, qui a écrit ses *Histoires* à la fin du II<sup>e</sup> s. a.C. Il est plausible que le terme "druide" ait été utilisé beaucoup plus tôt, mais les sources pouvant étayer cette possibilité sont discutables. Au III<sup>e</sup> s. p.C., Diogène Laërce mentionne les druides et *semnotheoi* dans sa liste de philosophes barbares ; comme sources, il cite le *Magikos* d'Aristote et le vingt-troisième livre de la *Succession des Philosophes* de Sotion<sup>21</sup>. Toutefois, l'attribution du *Magikos* à Aristote est douteuse ; selon Rives, le traité est beaucoup plus récent, et il estime que Diogène a cité Sotion à travers un auteur plus tardif (du I<sup>er</sup> s. a.C.), qui a

15- Ginoux 2009, 42.

16- Lejars 2005, 76, fig.4.

17- Guadagnin 1984, 44-53.

18- Rapin 1999, 54-60 ; Marion 2004, 350 ; Marion 2007, 112.

19- Cahen-Delhaye 1997, 87-89.

20- Stead 2006, 61-63, pl. 9.

21- Diogène Laërce, *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres*, Prologue 1.

ajouté les druides à la liste des philosophes barbares<sup>22</sup>. Toutefois, si les œuvres perdues de Sotion énuméraient les druides, leur existence peut remonter au moins jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. a.C., et si le *Magikos* est écrit par un disciple d'Aristote du III<sup>e</sup> s. a.C., comme le suggère Rankin<sup>23</sup>, les druides étaient déjà présents pendant la période dont il est question ici. Bien sûr, les druides peuvent avoir existé encore plus tôt, pas nécessairement avec exactement les mêmes fonctions que du temps de César. En fait, certains chercheurs, comme par exemple Creighton<sup>24</sup>, ont argumenté que l'influence des druides était déjà sur le déclin à l'époque de César, bien que cette thèse ait été rejetée par Webster<sup>25</sup>.

Les druides sont toujours connus au Moyen Âge précoce en Irlande : ils figurent dans de nombreux récits et ils sont mentionnés dans les textes de loi. Kelly a précisé que dans les sagas et les vies de saints, les druides ont le même statut élevé que dans les sources classiques, mais que les textes de loi (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.) reflètent déjà l'avancée du christianisme : la position du druide y est réduite à celle d'un sorcier ou guérisseur<sup>26</sup>. Cependant, dans le Munster (province dans le sud de l'Irlande), le statut juridique traditionnel a apparemment été maintenu plus longtemps<sup>27</sup>. En outre, certaines fonctions des druides classiques ont apparemment été transférées à d'autres professions savantes, comme les poètes et les juristes. Charles-Edwards estime qu'il est possible que certains hommes aient rempli deux fonctions, par exemple, celles de druide et de poète<sup>28</sup>. En dépit des distances géographiques et chronologiques entre la Gaule et la Grande-Bretagne de l'âge du Fer, d'un côté, et l'Irlande médiévale, de l'autre, les analogies sont frappantes. Pour l'argumentation de cet article, l'information fournie par les textes classiques est déjà suffisante, mais n'omettons pas les données irlandaises, celles-ci pouvant apporter de plus amples détails ou élucider d'éventuelles ambiguïtés dans les sources classiques.

### La connaissance des druides

Selon César<sup>29</sup> et Pomponius Mela<sup>30</sup>, l'apprentissage d'un élève-druide pouvait prendre jusqu'à vingt ans. Même si une telle durée ne s'appliquait qu'aux étudiants les plus lents, le programme d'enseignement était sans doute très vaste, étant donné la grande variété de domaines dans lesquels les druides étaient actifs. Tel que discuté dans de nombreuses études<sup>31</sup>, les druides étaient des experts en sciences naturelles et en philosophie morale, ils avaient une bonne connaissance de l'astronomie, ils étaient chargés de la célébration des cérémonies sacrées et présidaient les sacrifices ; ils possédaient la compétence d'interpréter la volonté des dieux et fonctionnaient comme intermédiaires entre les dieux et les hommes ; ils connaissaient l'herboristerie traditionnelle et pratiquaient probablement la médecine ; ils étaient des historiens et des juristes.

Sans doute le grand nombre de vers qu'ils devaient apprendre par cœur comprenait-il également l'histoire de leur peuple, y compris leurs coutumes et traditions. Ammien Marcellin, qui a vécu au IV<sup>e</sup> s. p.C., mais qui se fonde sur Timagène, un historien du I<sup>er</sup> s. a.C., signale que les druides croyaient qu'une partie de la population (de la Gaule) était d'origine autochtone mais qu'une autre partie provenait des régions d'Outre-Rhin<sup>32</sup>. Que cette affirmation soit vraie ou pas, elle démontre l'importance qu'attachaient les druides à l'histoire et à la genèse de leur peuple, parfois de nature mythique : selon la tradition des druides, les Gaulois descendaient de Dis Pater<sup>33</sup>.

22- Rives 2004, 35-54.

23- Rankin 1996, 271.

24- Creighton 1995, 296.

25- Webster 1999, 1-20.

26- Kelly 1988, 59-61.

27- Patterson 1994, 41.

28- Charles-Edwards 2005, 352.

29- César, BG, 6.14.

30- Pomponius Mela, *Chorographie*, 3.18-19.

31- Birkhan 1997, 896-934; Piggott 1975 et autres.

32- Ammien Marcellin, *Histoires (Res Gestae)*, 15.9.4.

33- César, BG, 6.18.



Dans l'histoire d'un peuple, une place importante est occupée par les ancêtres. Les cérémonies funéraires d'ancêtres illustres ont pu faire partie des connaissances traditionnelles des druides. Grâce aux techniques d'apprentissage conservatrices, il était possible de transmettre la matière orale de génération en génération de druides de façon relativement stable. En conséquence, un druide a pu avoir connaissance, même détaillée, de gestes funéraires anciens, abandonnés à sa propre époque, mais faisant toujours partie de la connaissance druidique universelle. L'accès à ce type de "connaissance privilégiée" était de la plus grande valeur pour les classes dirigeantes, car elle pouvait servir de précédent historique : en période d'incertitude politique, imiter les gestes funéraires d'un ancêtre héroïque pouvait aider à légitimer leur propre position.

Outre la connaissance du passé, les druides disposaient également d'une certaine expertise quant aux rituels et coutumes pratiqués dans des pays lointains, comme on l'examinera plus en détail ci-dessous. Comme la connaissance du passé, la familiarité avec des pays étrangers était limitée à un groupe privilégié de personnes, et était donc, par définition, spéciale<sup>34</sup>. De nouveau, cette information était précieuse pour les classes dirigeantes : leurs druides pouvaient leur fournir des informations de première main sur des rites funéraires prestigieux pratiqués à l'étranger. Melanie Giles a suggéré que la distance dans l'espace puisse constituer la distance dans le temps, "de telle sorte que les endroits étrangers peuvent aussi être considérés comme lieux des ancêtres ou patries ancestrales"<sup>35</sup>. Ceci impliquerait que l'introduction de nouveaux gestes funéraires d'origine étrangère soit facilitée, puisque leur adoption serait justifiée par le lien ancestral.

### Rituel, religion et funérailles

Selon César, les druides s'occupent des affaires divines, ils effectuent des sacrifices publics et privés et ils interprètent les doctrines religieuses<sup>36</sup>. Leur autorité en tant que médiateurs entre hommes et dieux est également attestée par Diodore de Sicile<sup>37</sup>. Bien que les références à la performance des sacrifices soient récurrentes, une relation directe ou explicite entre les druides et les rites funéraires ne ressort pas des sources classiques. Les druides ne sont, par exemple, nulle part présentés comme conducteurs de cérémonies funéraires. C'est peut-être une simple omission, ou considéré de notoriété publique, mais il est aussi possible que la direction des services funéraires ait relevé de la compétence d'un autre type de prêtre. La relation entre les druides irlandais et les rites funéraires a été examinée par Guyonvarc'h et Le Roux<sup>38</sup>. Les exemples cités ne sont peut-être pas toujours convaincants, mais offrent néanmoins des points de vue intéressants, comme le suivant : lorsque Mogh Neid, roi de Munster, est tué dans un combat contre son suzerain, le roi suprême Conn Cetchathach, c'est son druide, Derg Damsa, qui obtient la permission de Conn pour enterrer son roi ; Derg Damsa se lamente et creuse une fosse pour Mogh Neid, et il l'enterre avec ses armes, sa pique, sa massue et son casque. L'affirmation de Guyonvarc'h et Le Roux qui veut que la "participation d'un druide aux funérailles soit indispensable au bon passage du mort dans l'Autre Monde" semble raisonnable.

Il faut également remarquer que la frontière entre les rites funéraires et le culte en général n'est pas toujours très claire, comme le démontrent les sites à fonction mixte funéraire-culturelle<sup>39</sup>. Même si les druides n'étaient pas activement impliqués dans les cérémonies funéraires, les actes et les rituels effectués au cours de ces cérémonies, et les incantations et formules prononcées, ont pu avoir fait partie d'un ensemble de règles et prescriptions, qui était intégré dans la connaissance (secrète) religieuse transmise d'une génération de druides à l'autre. Plusieurs auteurs classiques évoquent la croyance druidique en l'immortalité personnelle ; certains ont même associé cette croyance avec la théorie pythagoricienne de la métempsychose. Toutefois, la plupart des spécialistes

34- Karl 2006, 364.

35- Giles 2000, 160-162.

36- César, BG, 6.13.

37- Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, 6.31.2-5.

38- Guyonvarc'h & Le Roux 1986, 194-199.

39- Gerritsen 2003, 150-166.



conviennent que le concept celtique s'écarte de la doctrine grecque de la transmigration de l'âme<sup>40</sup>. En tout cas, l'association de la croyance en l'immortalité personnelle avec la doctrine druidique suggère que l'application correcte des rites liés à la mort et aux funérailles ait relevé de l'autorité des druides. De toute évidence, ces prescriptions laissaient suffisamment de marge pour générer des variabilités régionales et des coutumes familiales ; elles faisaient partie des traditions d'une communauté et étaient en tant que telles connaissances communes. Toutefois, des circonstances inhabituelles ont pu nécessiter des actions inhabituelles, auquel cas il est probable que les conseils d'un druide ont été recherchés. En tant que gardiens de la connaissance traditionnelle et sacrée, les druides étaient les mieux placés pour décider des rites pouvant conduire au résultat espéré.

## Relations et privilèges

Le statut social des druides dans la société gauloise est fortement souligné par César, qui les met au même niveau que la noblesse<sup>41</sup>. Manifestement, les apprentis-druides étaient recrutés parmi les classes nobles, comme noté par Pomponius Mela<sup>42</sup>. Par ailleurs, suivre d'aussi longues études était sans doute exclusivement réservé aux classes les plus hautes de la société. Émanant des rangs de la noblesse, les druides pouvaient bénéficier des réseaux sociaux et politiques de leurs familles. En outre, ils avaient de nombreuses occasions pour développer leurs propres réseaux, aussi bien pendant leurs études qu'après.

Le *Táin Bó Cuailnge* (la *Razzia des Vaches de Cooley*), un récit celtique irlandais, parle des nombreux élèves du druide Cathbad qui leur enseigne l'art de la divination. Kelly précise que la relation entre un élève (*felmaicc*) et son professeur est analogue à celle entre un *foster child* et son *foster father*<sup>43</sup>. L'institution traditionnelle du *fosterage* signifie qu'un enfant va vivre dans une autre famille, choisie par ses parents biologiques, afin d'être élevé par les parents de *fosterage* ; ce système d'échange et de réciprocité permet aux enfants de développer des qualités qu'ils ne peuvent pas apprendre chez eux, d'élargir leurs horizons et d'établir des relations importantes pour leur vie future. Les étudiants de Cathbad sont décrits soit comme ses élèves (*felmaicc*), soit comme ses fils *foster* (*daltai*). Cette parenté artificielle existe aussi entre les frères *foster* du type "camarade de classe", comme le décrit Karl au sujet des "pensionnats" pour élèves-artisans : "Ceci devait permettre à chacun d'entre eux, au cours de leur vie future, une plus large zone de mouvement sans entrave – partout où ils avaient un frère *foster*, ils pouvaient aller en toute sécurité. La parenté artificielle établie avec leurs frères *foster* locaux, suite à laquelle ils 'faisaient partie de la famille' de certains membres de la communauté locale, les rendait 'quasi-membres' de la communauté locale, et donc leur fournissait la protection offerte par la loi"<sup>44</sup>. Les druides jouissaient vraisemblablement déjà d'un niveau élevé de liberté de mouvement, mais néanmoins les connexions forgées dans leur jeunesse se sont certainement avérées utiles dans leur vie professionnelle ultérieure. Il n'existe pas de preuve définitive que le système du *fosterage* ait été pratiqué en Gaule et en Grande-Bretagne à l'âge du Fer, mais il y a des indications convaincantes<sup>45</sup>.

César écrit que ceux qui veulent étudier le druidisme plus à fond vont généralement en Grande-Bretagne, où, selon lui, la doctrine est née<sup>46</sup>. Il est concevable que le phénomène de parents qui envoient leurs enfants en Grande-Bretagne pour apprendre la discipline des druides, ne soit qu'un dispositif littéraire, tel que suggéré par Karl : "des compétences 'spéciales', en particulier des compétences 'magiques', s'apprennent mieux à l'étranger, puisque les compétences que l'on trouve couramment parmi les praticiens d'un métier chez soi ne peuvent, par définition, pas être 'spéciales'". Des motifs littéraires similaires se retrouvent dans la littérature irlandaise médiévale et dans la littérature épique grecque. En tant que telle, la Grande-Bretagne aurait pu être un synonyme de

40- Piggott 1975, 113-115 ; Birkhan 2003, 115.

41- César, BG, 6.13.

42- Pomponius Mela, *Chorographie*, 3.2.18-19.

43- Kelly 1988, 91.

44- Karl 2005, 263.

45- Anthoons 2010, 139 ; Karl 2005, 256 ; Parkes 2003, 751, 754.

46- César, BG, 6.13

‘loin’ ou de ‘l'étranger’<sup>47</sup>. D'autre part, il est possible qu'à l'époque de César, la Grande-Bretagne ait représenté une base solide à partir de laquelle un réveil national et religieux pourrait être dirigé, comme le croit Rankin, qui stipule que l'activité des druides britanniques pourrait facilement donner lieu à l'impression, que la Grande-Bretagne était le foyer du druidisme<sup>48</sup>. Si la Grande-Bretagne a effectivement joué ce rôle, il n'est pas difficile d'imaginer son attrait pour les apprentis-druides.

En soi, que les enfants aient été envoyés en Grande-Bretagne ou à un autre endroit éloigné, est de moindre importance. L'essentiel est qu'au moins certains élèves-druides se sont déplacés loin de leur maison pour compléter leur éducation. Pour confier leur fils à un druide ou à une école de druides dans un pays lointain, les parents ont dû avoir une certaine connaissance du druide ou de l'école en question, soit personnellement, soit par l'intermédiaire, par exemple, de leur druide local. Ceci implique qu'un réseau social à longue distance, même élémentaire, était déjà en place. Les écoles druidiques de renom ont certainement attiré des élèves d'une vaste région géographique. Creighton compare la situation avec celle des *public schools* (style Eton) en Angleterre, où quels que soient les antécédents des élèves, après avoir été éduqués ensemble pendant une longue période, ils développent un comportement commun, y compris certaines configurations de parole. Vu le genre de l'enseignement druidique, ces configurations de parole étaient sans doute de caractère archaïque. Ainsi, les druides forment “une classe sociale qui ... était marquée par une identité linguistique serrée”<sup>49</sup>. Cette “identité linguistique” dont parle Creighton a dû renforcer et consolider le réseau social qui s'est développé au cours de l'éducation et qui, selon toute vraisemblance, a été maintenu en grande partie une fois ses membres devenus des druides qualifiés et ceux-ci rentrés à la maison ou installés ailleurs.

### Conseillers de rois

Au 1<sup>er</sup> s. p.C., le rhéteur et philosophe grec Dion Chrysostome écrivait que les nations les plus puissantes avaient publiquement désigné des philosophes comme surintendants et dirigeants pour leurs rois. Pour les Celtes, il mentionne les druides, sans l'aide desquels les rois ne pouvaient rien faire ni planifier quoi que ce soit<sup>50</sup>. Le druide du roi est aussi un personnage courant dans la littérature médiévale irlandaise. Plusieurs de ces druides sont connus par leur nom, comme celui mentionné ci-dessus, Derg Damsa. Un remarquable tabou est décrit dans le *Táin Bó Cuailnge* : les hommes d'Ulster n'avaient pas le droit de prendre la parole avant leur roi, et le roi n'avait pas le droit de prendre la parole avant ses druides<sup>51</sup>.

Dans les sagas irlandaises, les druides apparaissent comme les conseillers des chefs. Ils leur lisaient les présages, interprétaient les augures et les renseignaient sur les jours heureux et malheureux<sup>52</sup>.

### LES DRUIDES ET LA CULTURE D'ARRAS : PROPOSITION DE SCÉNARIO

Pendant plusieurs siècles avant l'introduction de tombes à char et de tertres carrés dans le Yorkshire de l'Est, le traitement des morts y était tel qu'il ne laissait pas de traces archéologiques, les corps étant vraisemblablement disposés par excarnation. Non seulement faut-il se demander ce qui a entraîné ce changement dans les rites funéraires, mais aussi comment les premiers convertis ont été convaincus, sous l'autorité de qui ils ont embrassé ces nouvelles pratiques. Une coïncidence de circonstances a pu créer une plus grande réceptivité au changement. Peut-être une fraction spécifique de la population a-t-elle obtenu l'accès exclusif à une certaine source de richesse (comme par exemple la production de fer ou des nouveaux marchés d'échange), ce qui a provoqué des change-

47- Karl 2005, 261.

48- Rankin 1996, 276.

49- Creighton 2000, 154.

50- Dion Chrysostome, *Discours*, 49.7-8.

51- Birkhan 1997, 829, 926.

52- Piggott 1975, 112.

ments fondamentaux dans le développement du paysage socio-politique et, pour les nouveaux puissants, le goût du prestige et le désir de se distinguer de la masse, non seulement dans la vie, mais aussi, et peut-être plus encore, dans la mort. Il n'est alors pas inconcevable que ces nouveaux chefs aient demandé l'avis des druides pour savoir comment ils pouvaient renforcer, légitimer leur statut nouvellement acquis. Sans doute le pouvoir de ces nouveaux dirigeants était-il encore fragile. Il est bien possible que l'un ou plusieurs de ces druides ait eu des contacts en Gaule du Nord, à travers un réseau créé au cours de leurs longues années d'éducation et poursuivi et approfondi au cours de visites et d'échanges ultérieurs. Ainsi, les druides britanniques seraient bien informés sur les gestes funéraires pratiqués sur le continent. La reprise de l'ancienne tradition des tombes à char en Gaule du Nord n'aurait certainement pas échappé à leur attention.

On peut s'imaginer l'attrait que le concept prestigieux d'une tombe à char a dû avoir pour les nouveaux chefs du Yorkshire de l'Est. Cependant, le nouveau rite impliquait également un changement de l'excrémation à l'inhumation, ce qui a certainement nécessité une fondation spirituelle et théorique solide de la part des druides ; toutefois, le secret de leurs connaissances leur a sans doute donné la liberté d'une interprétation personnelle à leur guise.

L'inhumation n'avait plus été pratiquée dans le Yorkshire de l'Est depuis l'âge du Bronze ancien. En dépit de ce grand écart de temps, la position typique du corps du défunt dans la Culture d'Arras est accroupie, comme il l'était à l'âge du Bronze ancien, et pas étendue sur le dos, comme c'était la règle en Gaule du Nord contemporaine. Le consensus veut que pendant les siècles où l'excrémation était en usage, les corps fussent exposés sur une plate-forme dans une position accroupie, en reflétant la position traditionnelle dans les tombes à inhumation de l'âge du Bronze. Quand ensuite l'inhumation a été réintroduite à l'âge du Fer, l'ancienne position a été maintenue contrairement à la position étendue continentale<sup>53</sup>. En gardant le lien avec un rite local traditionnel, les druides ont offert aux chefs un moyen de légitimer, au moins partiellement, l'adoption de nouveaux gestes funéraires venant du continent.

Outre les tombes à char, les tertres carrés représentaient un moyen supplémentaire pour la nouvelle élite du Yorkshire de l'Est de se démarquer de la masse et même de se mettre sur un pied d'égalité avec leurs ancêtres de l'âge du Bronze, dont les tertres circulaires formaient encore des points focaux dans le paysage ; les sites funéraires de la Culture d'Arras se sont souvent implantés à proximité<sup>54</sup>.

Bien que les tombes à char britanniques ne soient pas toujours bien datées, elles ne semblent pas exister au-delà du premier tiers du II<sup>e</sup> s. a.C. En revanche, le rite de l'inhumation continue encore pendant plusieurs siècles : la Culture d'Arras n'a pas connu la même évolution vers l'incinération que la Gaule du Nord, et le phénomène de tombes avec éléments de char et/ou de harnachement y est inexistant. Ceci peut impliquer que le contact avec les druides gaulois était perdu ou devenu moins fréquent, ou tout simplement que les gestes funéraires répondaient toujours aux besoins, et qu'il n'y avait pas de nécessité de les changer.

## Remerciements

Je tiens à remercier vivement Véronique Hurt et Florence Zenner (Musée des Celtes, Libramont), ainsi que les deux relecteurs anonymes, qui ont trouvé le temps de lire cet article et de corriger les fautes de français.

---

53- Bevan 1999, 124.

54- Giles 2000, 92.

## Bibliographie

- Ammien Marcellin, *Histoires (Res gestae)*.
- César, *De Bello Gallico*.
- Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*.
- Diogène Laërce, *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres*.
- Pomponius Mela, *Chorographie*.
- 
- Anthoons, G. (2007) : "The Origins of the Arras Culture : Migration or Elite Networks", in : Karl & Leskovar, dir. 2007, 141-152.
- (2010) : "It's a Small World... Closer Contacts in the Early Third Century BC", in : Sterry et al., dir. 2010, 127-143.
- (2011) : *Migration and Elite Networks as Modes of Cultural Exchange in Iron Age Europe : a Case Study of Contacts between the Continent and the Arras Culture*, Thèse, Bangor University.
- Bevan, B. (1999) : "Land-Life-Death-Regeneration : Interpreting a Middle Iron Age Landscape in Eastern Yorkshire", in : Bevan, dir. 1999, 123-147.
- Bevan, B., dir. (1999) : *Northern Exposure : Interpretative Devolution and the Iron Ages in Britain*, Leicester Archaeology Monographs, 4, Leicester.
- Birkhan, H. (1997) : *Kelten*, Vienne.
- Birkhan, H. (2003) : "Some Remarks on the Druids", in : Heizmann & van Nahl, dir. 2003, 100-121.
- Brown, F., C. Howard-Davis, M. Brennand, Ang. Boyle, T. Evans, S. O'Connor, Anth. Spence, R. Heawood et A. Lupton (2007) : *The Archaeology of the A1 (M) Darrington to Dishforth DBFO Road Scheme*, Lancaster.
- Buchsenschutz, O., A. Bulard et T. Lejars (2005) : *L'âge du Fer en Île-de-France. XXVI<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Paris et Saint-Denis 2002*, RACF Suppl. 26, Tours/Paris.
- Cahen-Delhayé, A. (1997) : *Nécropole de La Tène à Neufchâteau-Le-Sart*, Monographie d'Archéologie Nationale 10, Bruxelles.
- Charles-Edwards, T. M. (2005) : "Early Irish Law", in : Ó Cróinín, dir. 2005, 331-370.
- Creighton, J. (1995) : "Visions of Power : Imagery and Symbols in Late Iron Age Britain", *Britannia*, 26, 285-301.
- (2000) : *Coins and Power in Late Iron Britain*, Cambridge.
- Dent, J. S. (1984) : *Wetwang Slack : an Iron Age Cemetery on the Yorkshire Wolds*, mémoire de Maîtrise inédit, University of Sheffield.
- (1995) : *Aspects of Iron Age Settlement in East Yorkshire*, Thèse, University of Sheffield.
- Gerritsen, F. (2003) : *Local Identities. Landscape and Community in the Late Prehistoric Meuse-Demer-Scheldt Region*, Amsterdam Archaeological Studies 9, Amsterdam.
- Giles, M. (2000) : 'Open-Weave, Close-Knit'. *Archaeologies of Identity in the Later Prehistoric Landscape of East Yorkshire*, Thèse, University of Sheffield.
- Ginoux, N. (2009) : *Elites guerrières au nord de la Seine au début du III<sup>e</sup> s. a.C.. La nécropole celtique du Plessis-Gassot (Val-d'Oise)*, RN Hors série, Art et Archéologie 15, Lille.
- Guadagnin, R. (1984) : "La nécropole celtique de Bouqueval", *Jeunesse préhistorique et géologique de France*, 8, 12-65.
- Guyonvarc'h, C. J. et F. Le Roux (1986) : *Les Druides*, Rennes.
- Heizmann, W. et A. van Nahl, dir. (2003) : *Runica – Germanica – Mediaevalia*, Ergänzungsbände zum Reallexikon der Germanischen Altertumskunde, 37, Berlin-New York.
- Inrap (2009) : *Les tombes à char d'Attichy*, communiqué de presse du 3 juillet 2009.
- Karl, R. (2005) : "Master and Apprentice, Knight and Squire : Education in the 'Celtic' Iron Age", *Oxford Journal of Archaeology*, 24, 3, 255-271.
- (2006) : *Altkeltische Sozialstrukturen*, Archaeolingua main series 18, Budapest.
- Karl, R. et J. Leskovar, dir. (2007) : *Interpretierte Eisenzeiten. Fallstudien, Methoden, Theorie. Tagungsbeiträge der 2. Linzer Gespräche zur interpretativen Eisenzeitarchäologie*, Studien zur Kulturgeschichte von Oberösterreich 19, Linz.
- Kelly, F. [1988] (2003) : *A Guide to Early Irish Law*, Early Irish Law Series 3, Dublin.
- Lejars, T. (2005) : "Le cimetière celtique de La Fosse Cotheret, à Roissy (Val-d'Oise) et les usages funéraires aristocratiques dans le nord du Bassin parisien à l'aube du III<sup>e</sup> s. a.C.", in : Buchsenschutz et al., dir. 2005, 73-83.
- Lepaumier, H., K. Chanson et D. Giazon (2007) : "La tombe à char d'Orval", *Archéopages*, 19, 14-15.
- Marion, S. (2004) : *Recherches sur l'âge du Fer en Île-de-France. Entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés. Chronologie et société*, BAR Int. Series S1231, Oxford.
- Marion, S. (2007) : "Les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles avant notre ère en Île-de-France", in : Mennessier-Jouannet et al., dir. 2007, 91-115.
- Mennessier-Jouannet, C., A. M. Adam et P. Y. Milcent (2007) : *La Gaule dans son contexte européen aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. n.è., Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003). Thème spécialisé*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Lattes.
- Mytum, H. (1995) : "Iron Age square barrows on the North York Moors", in : Vyner, dir. 1995, 31-37.
- Ó Cróinín, D., dir. (2005) : *A New History of Ireland : Prehistoric and Early Ireland*, réimpr. Oxford 2008.
- Parkes, P. (2003) : "Fostering Gealty. A Comparative Analysis of Tributary Allegiances of Adoptive Kinship", *Comparative Studies in Society and History*, 45, 741-782.
- Patterson, N. T. (1994) : *Cattle Lords & Clansmen. The Social Structure of Early Ireland*, 2<sup>e</sup> éd., Notre-Dame.

- Piggott, S. [1975] (2003) : *The Druids*, Londres.
- Rankin, D. (1996) : *Celts and the Classical World*, Londres-New York.
- Rapin, A. (1999) : "L'armement celtique en Europe : chronologie de son évolution technologique du <sup>v</sup><sup>e</sup> au <sup>i</sup><sup>er</sup> s. a.C.", *Gladius*, 19, 33-67.
- Rives, J. B. (2004) : "Aristotle, Antisthenes of Rhodes, and the Magikos", *Rheinisches Museum für Philologie*, 147, 35-54.
- Stead, I.M. (1979) : *The Arras Culture*, York.
- (1991) : *Iron Age Cemeteries in East Yorkshire. Excavations at Burton Fleming, Rudston, Garton-on-the-Wolds, and Kirkburn*, English Heritage Archaeological Report 22, Londres.
- (2006) : *British Iron Age Swords and Scabbards*, Londres.
- Sterry, M., A. Tullett et N. Ray, dir. (2010) : *In Search of the Iron Age. Proceedings of the Iron Age Research Student Seminar 2008*, University of Leicester, Leicester Archaeology Monograph 18, Leicester.
- Stoertz, C. (1997) : *Ancient Landscapes of the Yorkshire Wolds. Aerial Photographic Transcription and Analysis*, Swindon.
- Verger, S. (1994) : *Les tombes à char de La Tène ancienne en Champagne et les rites funéraires aristocratiques en Gaule de l'est au <sup>v</sup><sup>e</sup> s. a.C.*, Thèse, Université de Bourgogne, Dijon.
- Vyner, B. , dir. (1995): *Moorland Monuments. Studies in the archaeology of North-East Yorkshire in honour of Raymond Hayes and Don Spratt*, CBA Research Report 101, York.
- Webster, J. (1999) : "At the End of the World : Druidic and Other Revitalization Movements in Post-Conquest Gaul and Britain", *Britannia*, 30, 1-20.